LA COQUILLE

Édition n° 65
Commune de Vandœuvres
Avril 2026

LA COQUILLE

SOMMAIRE

Éditorial 6
Actualités 8
Manifestations 14
Vie communale 32
Gens d'ici 42
Brèves 46
Informations communales 54
Courrier des lecteurs 64

ÉDITORIAL

ÉDITORIAL

Cette année, la Commune poursuit son engagement en proposant de nombreuses initiatives, informations pratiques et événements destinés à améliorer le quotidien des habitants et à renforcer le lien social. Parmi les actualités importantes, des adaptations concrètes en matière de gestion des déchets sont mises en place afin de répondre aux enjeux environnementaux et à la modification de loi bientôt en vigueur (page 10). Par ailleurs, une subvention est proposée pour faciliter l'installation de systèmes de sécurité (page 12).

Depuis la dernière édition, plusieurs manifestations ont marqué la vie communale durant la période hivernale. Frédéric Pradervand a pris le commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Choulex-Vandœuvres (CP302) lors de la cérémonie de passation (page 20). Le Foyer, fraîchement restauré, a été inauguré lors d'une soirée festive (page 34). Le marché de Noël 2025 a rencontré un franc succès, sous le signe du renouveau et de la solidarité (page 16). Les enfants de l'école ont préparé la soupe et chanté lors de la fête de l'Escalade (page 18). Les vœux des autorités ont permis des retrouvailles après les fêtes (page 22). Le loto des aînés a multiplié les heureux gagnants lors d'un repas convivial (page 24), tandis que la soirée des jeunes a permis d'explorer le monde avec les sens (page 30). Le festival Antigel a illuminé le temple de Vandœuvres (page 26). Le vide-greniers, comme à chaque édition, nous a permis de découvrir de petits trésors (page 28).

Avec l'arrivée du printemps, comme le décrit Emilia Cuchet-Albaret dans son poème[1], « tout bourgeonne, croît, tout s'arrache au silence, aux prisons de glace ». Avec ce réveil, les amphibiens traversent certains secteurs de Vandœuvres en période reproductive. Soutenu par la Commune, le KARCH met en place des actions pour assurer leur protection (page 40). Le fonds de promotion de la biodiversité encourage quant à lui les initiatives privées en finançant des actions concrètes chez soi (page 58).

Le récit de Michael Lehmacher, habitant de la commune, nous fait découvrir son parcours vers le sommet du Manaslu, à 8 163 mètres (page 44). Après l'effort et l'aventure, place au calme et à la détente avec un nouvel espace de soins biodynamiques (page 38).

L'histoire de l'œuf en chocolat de Pâques nous dévoile l'origine de cette tradition gourmande (page 50). Pour permettre aux enfants de développer leur imagination (et les éloigner des écrans !), un appel aux dons de livres est lancé par l'APEBiVan (page 48). Encore méconnus, les TSHM jouent un rôle essentiel dans la commune (page 36).

Enfin, plusieurs informations communales complètent ce numéro : les règles liées à la détention d'un chien (page 56), une initiative pour donner une seconde vie aux smartphones et tablettes (page 60), ainsi que le rappel d'une application communale visant à rapprocher les citoyens de leur administration (page 62).

Bonne lecture !

Texte : Eugenia Riccio

[1] Emilia Cuchet-Albaret, extrait du poème « Le mystère du printemps » dans « Le Jardin retrouvé », 1955

ACTUALITÉS

GESTION DES DÉCHETS : DES ADAPTATIONS CONCRÈTES EN 2026

En 2026, la gestion des déchets à Vandœuvres évolue de manière significative. Ces adaptations visent un double objectif : améliorer le tri à la source, sans impact sur le confort, et s'inscrire dans les nouvelles exigences légales cantonales qui entreront prochainement en vigueur.

De nouvelles collectes à domicile déjà en place

Depuis le mois de janvier, deux nouveaux types de déchets (fractions) bénéficient d'une collecte à domicile :

Le verre

La collecte du verre a lieu **chaque dernier jeudi du mois.**

Le papier et le carton

Le papier et le carton (à plier) sont collectés le deuxième et le dernier mercredi du mois. Il est admis que la collecte se fasse dans des sacs en papier.

Chaque fraction (exception pour le papier ci-dessus) doit disposer de son propre conteneur, muni de l'autocollant correspondant.

Des conteneurs « verre » et « papier », en plus de ceux des déchets de cuisine, sont disponibles auprès de la Mairie au prix de **30 Fr. (autocollant compris)**. Il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site internet communal et de le transmettre par courriel à info@vandoeuvres.ch.

Nous vous rappelons que les conteneurs doivent être sortis uniquement la veille (dès 18h) de la levée et rapportés le plus rapidement possible le jour de la levée.

La distribution est assurée par l'entreprise Pradervand Transports.

En complément, de nouveaux conteneurs pour **l'alu, le fer-blanc et le PET** sont désormais installés aux emplacements des déchets de cuisine, facilitant encore le tri au quotidien. Ces points de collecte ont été pensés par quartiers.

Nous rappelons également que des sacs à amiante sont mis à disposition à la Mairie pour l'élimination sécurisée de ce type de déchets.

Dès avril : une adaptation de la collecte des ordures ménagères

À partir du mois d'avril, la collecte des ordures ménagères passe à une seule levée par semaine, le vendredi.

Jusqu'à présent, deux levées hebdomadaires étaient organisées. Cette évolution intervient dans un contexte où les possibilités de tri ont été fortement renforcées :

- augmentation des levées de papier/carton,
- mise en place d'une collecte mensuelle du verre à domicile,
- amélioration des points de récupération pour les autres matières recyclables.

Cette réorganisation vise à réduire la quantité de déchets déposés dans les sacs noirs sans impacter la qualité du service, en encourageant un tri plus systématique. Aujourd'hui

encore, une part importante de matières valorisables se retrouve dans les ordures ménagères. Le renforcement des filières de tri permet d'y remédier concrètement.

Il convient par ailleurs de relever que beaucoup de communes genevoises fonctionnent déjà avec une seule levée hebdomadaire – voire moins (certaines ont supprimé la levée porte-à-porte) – pour les ordures ménagères.

Une démarche responsable et conforme aux futures exigences légales

Ces mesures s'inscrivent dans la volonté communale d'anticiper les nouvelles dispositions légales cantonales en matière de gestion des déchets et de renforcer une politique environnementale cohérente et durable.

En développant les filières de recyclage et en adaptant la fréquence des levées d'ordures ménagères, Vandœuvres agit concrètement pour :

- diminuer la quantité de déchets incinérés,
- valoriser davantage de matières recyclables,
- optimiser les coûts liés à l'élimination,
- répondre aux exigences légales à venir.

La gestion des déchets est l'affaire de toutes et tous. Les adaptations introduites cette année renforcent la proximité du service et offrent des solutions simples pour améliorer encore la qualité du tri dans notre commune.

Les autorités communales remercient d'ores et déjà la population pour son engagement et sa collaboration.

Texte : Maximilien Turrettini

Scanner le QR code pour accéder aux informations complètes

POINT DE SITUATION SÉCURITÉ

Depuis le 1er janvier 2026, la Commune octroie une subvention d'un montant maximum de **1 000 Fr.** permettant aux habitants d'acquérir ou d'entretenir des dispositifs techniques afin de renforcer leur sécurité.

Équipements techniques concernés :

- Système d'alarme ;
- Système de vidéoprotection ;
- Système d'éclairage non permanent sur détecteur ;
- Sécurisation de portes, fenêtres et accès.

Pour bénéficier d'un tel soutien, il faut :

- Être domicilié à Vandœuvres ;
- Acquérir l'équipement, le faire installer ou entretenir par une entreprise suisse ;
- Remplir le formulaire de demande de soutien et fournir les documents requis, notamment :
  - Copie des justificatifs d'achat et de paiement ;
  - Copie d'un document d'identité du requérant ;
  - Copie du descriptif de l'équipement, des travaux d'installation ou d'entretien nominatifs ;
  - Coordonnées bancaires.

Chaque ménage n'a droit qu'à une seule subvention.

Les installations collectives (ex. copropriété) ne peuvent bénéficier que d'une seule subvention.

Les soutiens financiers sont octroyés à hauteur de la disponibilité de la ligne budgétaire concernée (**150 000 Fr.** pour l'année 2026).

Tous les renseignements pratiques, le règlement, la procédure et le formulaire de dépôt des dossiers sont disponibles en ligne sur le site internet communal.

Texte : Maximilien Turrettini

Scanner le QR code pour accéder aux informations complètes

POLICE
POLICE
MUNICIPALE

MANIFESTATIONS

MARCHÉ DE NOËL 2025
UNE ÉDITION RÉUSSIE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU ET DE LA SOLIDARITÉ

À la fin de l'automne, lorsque les jours raccourcissent et que l'air devient plus vif, le marché de Noël de Vandœuvres s'installe comme une parenthèse enchantée au cœur du village. Les lumières s'allument doucement, les décorations illuminent les stands et une odeur de vin chaud et de pain d'épices flotte dans l'air, invitant les passants à ralentir et à savourer l'instant.

Les artisans présentent leurs créations avec soin : objets façonnés à la main, décorations de Noël, bijoux délicats, douceurs sucrées et spécialités locales. Les stands de couronnes de Noël attirent particulièrement les regards. L'un d'eux allie créativité et générosité, puisque ses bénéfices sont reversés à Cansearch, donnant à chaque achat une dimension solidaire. Les visiteurs cherchent des cadeaux uniques à glisser sous le sapin, tandis que les rires des enfants se mêlent aux conversations animées et que l'on s'attarde volontiers autour d'une raclette fumante ou d'une boisson chaude réconfortante.

Les plus jeunes trouvent aussi leur bonheur au stand de bricolage, où ils laissent libre cours à leur imagination en créant décorations et petits trésors de Noël, pendant que les adultes profitent de l'ambiance conviviale. La fête se prolonge dans le temple du village, où habitants et visiteurs se retrouvent pour un moment de partage et de chant autour d'un concert de musique de Noël, empreint de douceur et d'émotion.

Derrière cette atmosphère chaleureuse se cache un travail discret mais essentiel, rendu possible grâce à l'engagement et à la générosité des bénévoles du comité d'organisation, dont le dévouement permet chaque année de faire vivre cette belle tradition.

Le marché de Noël de Vandœuvres n'est pas seulement un lieu où l'on achète ; c'est un rendez-vous, une tradition qui rassemble et annonce les fêtes à venir. Le temps d'un week-end, il rappelle l'essentiel : le plaisir d'être ensemble, la joie des petites choses et la magie discrète de Noël.

Texte : Catherine Pictet
Photographies : Harley Anderegg

Scanner le QR code pour accéder à la galerie photo

MIEL
DE MAI
CHF 16.–
MIEL
DE JUILLET
CHF 16.–

Ensemble, continuons de sauver des enfants
Fondation CANSEARCH
La recherche médicale comme source d'espoir contre le cancer de l'enfant

FÊTE DE L'ESCALADE 9 DÉCEMBRE

Cette année encore, la fête de l'Escalade s'est déroulée comme à l'accoutumée dans le préau de l'école de Vandœuvres. L'enthousiasme des enfants, toujours au rendez-vous, a illuminé le visage des parents venus assister aux traditionnels chants interprétés par les élèves.

Au cœur du préau, nos jeunes chanteurs ont fait vibrer leurs voix en interprétant avec ferveur le célèbre *Cé qu'è lainô*, avant d'enchaîner avec *Les enfants de l'Escalade, À la belle Escalade* et, pour conclure, la chanson que l'on ne présente plus, régulièrement reprise par les élèves : *Vivons ensemble*.

Après l'émotion, place au réconfort ! La délicieuse soupe de légumes a réchauffé petits et grands, suivie du traditionnel fromage et du vin chaud. Mme la Maire, munie d'une masse, si je puis dire, et accompagnée d'un élève, a ensuite fracassé une magnifique marmite prévue pour l'occasion.

Une fois le contenu de cette dernière réparti dans des bols, les enfants se sont précipités sur les savoureux morceaux de chocolat.

Un immense merci aux enseignants, au personnel communal, aux bénévoles et aux autorités municipales pour leur engagement, leur énergie et leur bonne humeur, qui ont fait de cette célébration un moment chaleureux et convivial.

Vive la République et vive Vandœuvres !

Texte : Melvin Provini
Photographies : Harley Anderegg

Scanner le QR code pour accéder à la galerie photo

Vandœuvres

Vandœuvres

Vandœuvres
tic
tac

Vandœuvres

Vandœuvres

PASSATION DE COMMANDEMENT DE LA CP 302

La passation de commandement d'une compagnie de sapeurs-pompiers est un événement important à plusieurs égards : administratif, protocolaire et surtout sur le plan humain. Elle a lieu environ toutes les décennies et marque souvent un passage de témoin générationnel.

La cérémonie officielle qui s'est déroulée le 16 décembre 2025 au nouveau centre et caserne intercommunale Gardy, situé sur la commune de Vandœuvres, n'a pas fait exception. Parmi les 90 invités des deux communes figuraient des maires actuels et anciens, des membres du Conseil municipal et du Conseil administratif, d'anciens commandants, des sapeurs-pompiers actifs et retraités, ainsi que des familles.

Un peu d'histoire

La compagnie de Vandœuvres existe depuis plus de 200 ans et la liste complète des commandants depuis 1824 est conservée aux archives communales. Cinq des six précédents commandants étaient présents à la cérémonie : Jean-Luc Jaunin (ad-intérim) 1983-1984, François Erbeia 1985-1994, Thierry Pradervand 1995-2006, Christophe Imhoos (ad-intérim) 2013-2014 et Mathieu Cugno 2015-2025.

À noter que les compagnies de sapeurs-pompiers de Vandœuvres (CP50) et de Choulex (CP23) ont fusionné en 2020 pour former une seule compagnie, la CP302 Choulex-Vandœuvres.

Les commandants sortants et entrants

Mathieu Cugno, commandant sortant : rejoint comme sapeur-pompier la CP23 Choulex en 2003 à l'âge de 19 ans. Nommé commandant de la CP23 Choulex en 2013 à 28 ans. Il prend la responsabilité de commandant de la CP50 Vandœuvres en 2015. Il dirige les deux compagnies séparément jusqu'à leur fusion en 2020, puis le nouveau corps jusqu'à fin 2025.

Extrait de son discours : « Ces années ont été riches en projets : le rapprochement des compagnies, la fusion, l'arrivée de notre nouveau camion, la construction de la caserne. Autant d'avancées rendues possibles grâce au soutien déterminant de nos autorités communales et à l'engagement sans faille de toute la compagnie. À vous toutes et tous, je dis un immense merci. »

Frédéric Pradervand, commandant entrant : rejoint comme sapeur-pompier la CP50 Vandœuvres en 2009 à l'âge de 18 ans. Il gravit les échelons jusqu'au grade de lieutenant et passera la formation de capitaine à l'âge de 35 ans courant 2026. Il suit une liste impressionnante d'anciens membres de la famille Pradervand dans la compagnie, dont son arrière-grand-père Elie, son grand-père Milo et son père Thierry Pradervand, qui fut capitaine de la compagnie de 1995 à 2006.

Extrait de son discours : « Devenir capitaine, ce n'est pas juste un titre. C'est une responsabilité humaine. C'est veiller sur les hommes et les femmes qui, chaque jour, s'engagent avec courage, parfois au détriment de leur confort, de leur sommeil, ou de leur famille. Merci à celles et ceux qui me font confiance. »

On ne peut que souhaiter un avenir riche en succès et en expériences au nouveau commandant et à toute la compagnie. Vive la CP302 !

Texte : Paul Stalder
Photographies : Harley Anderegg

Scanner le QR code pour accéder à la galerie photo

VŒUX DES AUTORITÉS 8 JANVIER

Ambiance chaleureuse, convivialité et bienveillance sont les maîtres mots de cette soirée lors de laquelle les habitants de la commune se sont retrouvés, et ce malgré les tristes évènements de ce début d'année. Les sourires sur les visages et les accolades sont la démonstration de la belle âme villageoise de Vandœuvres.

Pour la partie officielle, notre Maire, Laurence Miserez, a évoqué avec empathie le soutien de la Commune aux victimes de l'incendie de Crans-Montana ainsi qu'à leurs familles et amis. Puis elle a accueilli les nouveaux habitants de la commune présents, qui ont tous été chaleureusement applaudis par les Vandœuvriens, les conseillers municipaux, les représentants des associations communales et toutes les personnes invitées à se joindre à cette belle soirée.

Puis ont suivi : le buffet coloré et toujours apprécié, le délicieux risotto et enfin la gourmande et tiède galette des Rois d'André Vidonne. J'en ai vu plus d'un prendre une deuxième part…

Pour le côté plus festif et grâce au photomaton à disposition, nous avons tous pu emporter un souvenir concret de ce beau moment de retrouvailles.

Au vu du succès de cette manifestation, nous ne pouvons que nous réjouir des manifestations communales à venir en cette nouvelle année 2026. Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et au bon déroulement de cette soirée.

Être réunis en cette veille de deuil national nous a permis de partager les valeurs que sont la solidarité et l'entraide.

Merci à la Commune de Vandœuvres de nous rassembler.

Texte : Françoise Fleury-Racine
Photographies : Harley Anderegg

Scanner le QR code pour accéder à la galerie photo

UN REPAS SOUS LE SIGNE DU PARTAGE 28 JANVIER

Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés suivi d'un loto s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, au milieu des souvenirs partagés, d'échanges et de rires entre amis ou voisins.

Cette année, une nouveauté a été proposée : celle d'un stand tenu par quelques conseillers municipaux qui, ce jour-là, guidaient et accompagnaient les personnes désireuses d'installer sur leur smartphone la nouvelle application COMMUNEapp. L'initiative a rencontré un joli succès et a fait « carton plein », si l'on peut dire.

Sans transition et après quelques mots de bienvenue prononcés par Mme Isabelle Terrier, conseillère administrative, chacun a pu choisir sa place autour de tables joliment dressées pour l'occasion et savourer un menu original et délicieux, concocté par notre fidèle traiteur, André Vidonne.

Une fois les assiettes terminées, la vedette du jour a enfin fait son entrée : le loto ! Ce jeu où le hasard se mêle à l'espoir. Un peu comme dans la vie, où l'on ne choisit pas toujours ses cartes…

C'est avec humour, patience ou impatience, de nombreux sourires complices et sous les applaudissements que certains sont repartis les bras chargés de lots (bons cadeaux, bougies, fleurs, vin, œufs, etc.), offerts gracieusement par de généreux donateurs (Annah' Massa, Aux Petits Oignons, Dayfleur, Domaine de Miolan, Domaine des Ménades, Domaine de la Vigne Blanche, Ferme Stalder, Lina's Boutique, Loge Institut Beauté, Ôcave, Pure Concept Store, Restaurant du Cheval-Blanc, Traiteur Vidonne) mais surtout avec la certitude pour tous que les liens humains donnent du sens aux années qui passent.

La Commune de Vandœuvres tient à remercier chaleureusement les jeunes de Vandœuvres pour leur engagement, sans oublier tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme. Ce bel après-midi illustre une fois de plus l'importance de ces moments de convivialité, qui contribuent pleinement au dynamisme et au vivre-ensemble du village.

Rendez-vous pour notre prochaine sortie des aînés, le 3 juin.

Texte : Sonia Lembo et Catherine Pictet
Photographies : Harley Anderegg

Scanner le QR code pour accéder à la galerie photo

FESTIVAL ANTIGEL À VANDŒUVRES

Le 11 février, au temple de Vandœuvres, une centaine de personnes sont venues écouter « Quiet Man », originaire de Londres et qui se produisait pour la première fois en Suisse.

Artiste à l'émotion brute qui transforme ses sentiments les plus profonds en hymnes intimistes sur des mélodies d'une beauté empreinte de mélancolie.

Figure prometteuse de la folk britannique, « Quiet Man », alias Charlie, est en passe de devenir une voix incontournable de la scène. Son jeu au piano se mêle à des sonorités contemporaines, créant un univers suspendu et intemporel, toujours porté par une voix parfaitement maîtrisée.

De par le lieu, le public restait attentif et silencieux, tout en applaudissant chaudement l'artiste. Ce fut un moment magique, amplifié par l'éclairage des vitraux depuis l'extérieur et par les lumières qui, à l'intérieur, transformaient le temple au gré des chansons.

Merci à la Commune de Vandœuvres ainsi qu'à la Paroisse de Cologny-Vandœuvres-Choulex de nous avoir permis à tous de profiter de ce beau moment musical.

Texte : Françoise Fleury-Racine
Photographie : Antigel, www.antigel.ch, Françoise Fleury-Racine

VIDE-GRENIERS
7 MARS

Photographies : Sonia Lembo, Laure-Anne Gampert

Scanner le QR code pour accéder à la galerie photo

UNE SOIRÉE PLEINE DE SENSATIONS POUR NOS JEUNES - 26 MARS

La soirée annuelle dédiée aux jeunes de la commune a, cette année encore, tenu toutes ses promesses — et même au-delà ! Avec 26 participants, soit une fréquentation nettement plus élevée que lors des précédentes éditions, l'enthousiasme était au rendez-vous. Destinée aux jeunes âgés de 12 (dès le CO) à 18 ans, cette rencontre a pour objectif de leur offrir un moment de partage à une période charnière de leur parcours : après avoir souvent passé de nombreuses années ensemble à l'école primaire, ils se retrouvent désormais répartis dans différents établissements. Cette soirée est ainsi une belle occasion de maintenir les liens existants et d'en créer de nouveaux entre jeunes de la commune.

Pour cette édition, nous leur avons proposé une sortie originale chez Sensas, un espace d'activités immersives centré sur les cinq sens. Répartis en deux équipes, les participants se sont prêtés au jeu avec dynamisme et curiosité, en enchaînant les défis sensoriels, tantôt amusants, tantôt déstabilisants.

La vue, tout d'abord, a été mise à rude épreuve : plongés dans une piscine de balles, les jeunes ont dû retrouver des objets… sans rien voir ! Dans une autre salle, ils se sont transformés en agents secrets, évitant avec agilité des faisceaux laser dignes d'un film d'espionnage. Le goût n'a pas été en reste, avec une dégustation dans le noir complet : si certains aliments étaient familiers et appréciés, comme le popcorn ou les bonbons, d'autres, plus inattendus — tels que des insectes grillés — ont suscité des réactions variées, entre surprise et bravoure !

Le toucher a également réservé son lot de sensations, les jeunes devant plonger les mains dans des bacs remplis d'objets aux textures parfois étranges, voire peu engageantes. Quant à l'odorat, il a fallu faire preuve de finesse pour reconnaître des senteurs aussi contrastées que le chocolat… ou des croquettes pour chiens ! Tout au long de ces épreuves, les deux groupes ont fait preuve d'un remarquable esprit d'équipe, de courage et d'une bonne dose d'humour. Un grand bravo à toutes et tous pour leur participation !

À l'issue de ces expériences riches en émotions, un moment plus calme — mais tout aussi apprécié — a permis de se retrouver autour de trois mètres de pizza, partagés dans une ambiance chaleureuse et détendue. De quoi reprendre des forces et prolonger les échanges avant le retour.

Cette soirée restera sans aucun doute un très beau souvenir, tant pour les jeunes que pour les accompagnants. La joie, l'énergie et l'enthousiasme manifestés tout au long de la soirée témoignent du plaisir pris par chacun. Pour la commune, c'est une grande satisfaction de pouvoir proposer ce type d'événement et de constater l'accueil si positif qui lui est réservé. Les remerciements exprimés par les jeunes, ainsi que leur empressement à se projeter déjà vers la prochaine édition, sont la plus belle des récompenses.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, avec la promesse de nouvelles aventures ludiques à partager !

Texte et photographies :
Laurence Miserez

SENSAS

VIE COMMUNALE

LE FOYER

Le 20 novembre 2025, après quelques mois de travaux, le conseil de la paroisse protestante a organisé une très sympathique réception au Foyer pour inaugurer ses locaux fraîchement restaurés. M. Christophe Ganz et sa fille Virginie nous ont présenté le magnifique travail réalisé par leur bureau d'architectes, respectant à merveille le charme du lieu tout en lui donnant le coup de jeune dont il avait besoin. Merci encore à eux pour leur remarquable travail.

Il se trouve que, récemment, dans des archives de famille, j'ai retrouvé un journal décrivant les événements qui ont eu lieu dans le Foyer entre 1913 et 1923. Les faits relatés y sont fort intéressants et anecdotiques, souvent émouvants et parfois drôles.

À l'origine, le chalet était situé à Champel et, de 1894 à 1913, c'était un pensionnat appelé *Les Marguerites*, tenu par une femme remarquable : Mme Adèle Breting (1857-1952). Dans son école, elle éduquait une vingtaine de jeunes filles suisses et étrangères. Elle ne leur enseignait pas seulement la grammaire et la langue française, mais aussi la philosophie, la vie intérieure, le sens du devoir religieux comme social. Tout cela éveillait leur sens de la responsabilité en tant que membres d'une famille et de l'humanité tout entière.

Au moment de sa retraite, Mme Breting fit transporter le chalet à Vandœuvres et le mit à disposition des habitants pour des rencontres et des activités de toutes sortes : chœur paroissial, ventes de paroisse, goûters d'enfants, conférences, déjeuners ou dîners. De nombreux articles figurent dans ce journal retrouvé avec des photos, des cartes postales adressées à Mme Breting, souvent présente au chalet et remerciée pour sa générosité. Les noms de plusieurs familles du village, tels que Margel, Bret, Brocher, Montandon, Morin, Lenoir, Gampert, sont mentionnés dans le carnet.

Pendant la guerre de 14-18, les cultes avaient lieu au Foyer faute de chauffage au temple. Des conférences telles que *La place de Dieu dans nos vies pendant cette guerre* ou *Voyage aux camps de prisonniers en Angleterre* étaient à l'ordre du jour. Le 2 mai 1918, 82 jeunes réfugiés belges furent accueillis au Foyer pour une journée champêtre. Ils eurent un délicieux goûter servi par des éclaireurs du canton et reçurent à cette occasion une lettre du roi Albert 1er. Ces jeunes étaient dispersés dans plusieurs communes et ce fut un grand travail de les rassembler pour les conduire à Vandœuvres en tramway !

En 1918, deux femmes sont venues donner une conférence, l'une sur le droit de vote féminin et l'autre sur les assurances maladie. Commentaire dans la presse : « Hélas, le sol de Vandœuvres paraît encore peu propice à la semence d'avenir qu'est le féminisme » !

Ce journal a été remis au secrétariat de la paroisse, et il pourra être consulté par ceux qui s'y intéressent. En attendant, souhaitons que ce très joli chalet soit encore le lieu de nombreuses rencontres et continue à faire vivre notre commune !

Texte et photographies :
Béatrice de Muralt

Salle "Le Foyer", à Vandœuvres

Jeudi 7 Octobre 1915, à 4 h. ½

CAUSERIE

sur

MARIE CHASSEVANT et son ŒUVRE

par

Madame FALLER-KNAUS

CORDIALE INVITATION A TOUS

TSHM : VOUS CONNAISSEZ ?

Derrière cet acronyme un peu compliqué apparaît une équipe fort sympathique de « travailleurs sociaux hors murs » dont probablement peu d'entre nous connaissent l'activité.

Les TSHM sont rattachés à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et développent des actions spécifiques pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans.

À Genève, il existe 20 équipes de TSHM qui sont réparties par régions, et nous bénéficions d'une équipe intervenant spécifiquement dans les communes Arve-Lac. Elle est composée de trois animateurs très dynamiques qui ont à cœur de maintenir et renforcer les liens avec les jeunes. Ils effectuent des tournées avec le bus TSHM Arve-Lac, ce qui leur permet d'aller à la rencontre des jeunes et de créer des contacts. On peut également les retrouver dans des espaces d'accueil libre mis à disposition par les communes. À Vandœuvres, un tel lieu n'existe pas, mais les jeunes peuvent se rendre au local de Puplinge « le Néon », à celui de Jussy « l'Abri », au « Chalet » de Vésenaz ou dans les salles de gym de Meinier et de Jussy, ainsi qu'à la patinoire d'Anières durant la saison d'hiver.

Un programme détaillé des activités avec les jours et heures d'ouverture est publié chaque mois et relayé sur l'application COMMUNEapp.

La participation à ces activités est gratuite et ne nécessite pas d'inscription.

Les TSHM sont également présents lors de manifestations communales ou associatives. Ils participent ainsi chaque année à la fête des Promotions de Vandœuvres en proposant des stands d'animations pour les enfants fort appréciés.

Outre cette activité d'animation, les TSHM réalisent un important travail de soutien et de cohésion sociale. Ils tiennent des permanences auxquelles peuvent se rendre les jeunes qui auraient besoin d'un conseil ou d'un soutien particulier, qu'il s'agisse par exemple de rédiger un CV, d'effectuer une démarche d'insertion professionnelle ou d'une réorientation en termes de formation ou d'apprentissage. Ils sont là pour guider les jeunes et les diriger vers les spécialistes adéquats si besoin. En cas de problème spécifique dans un quartier, ils peuvent en outre effectuer des médiations de rue.

Alors, si vous avez entre 12 et 25 ans, n'hésitez pas à participer à l'une des nombreuses activités proposées par l'équipe des TSHM Arve-Lac.

Texte : Isabelle Terrier
Photographies : TSHM Arve-Lac, www.tshmarvelac.ch

TSHM
arve - lac

TSHM
arve - lac

TSHM
arve - lac
TSHM
CREPES
Salées
Jambon/Fromage 5.-
Sucrées
ENJOY!

ANAHID - SOIN BIODYNAMIQUE

Par une après-midi de décembre, je découvre le cabinet niché dans une jolie maison tout au bout du chemin du Manoret. Dès l'entrée, la voix douce d'Anahid et le parfum apaisant du « palo santo » nous plongent dans une atmosphère chaleureuse et rassurante.

Depuis un an et demi, Anahid y propose des soins biodynamiques, une pratique qui associe travail respiratoire et massages. Ce soin se fait habillé et se concentre sur les os, les articulations, les muscles et le ventre. L'approche vise à aider les personnes à retrouver leur vitalité originelle et à « digérer » les résidus de stress accumulés. Il s'agit de se reconnecter à son enfant intérieur, explique-t-elle.

Troubles du sommeil, anxiété, émotions non résolues ou besoin de lâcher prise : ce soin hors du temps offre un espace sécurisant pour transformer les émotions accumulées en ressources positives.

Une expérience à vivre avec curiosité dans un cadre propice au calme et à l'écoute.

Texte et photographie : Sonia Lembo

Anahid Kesisyan
Le Soin Biodynamique
Chemin du Manoret 11
www.anahmassa.ch

À LA RESCOUSSE DES AMPHIBIENS

Les amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons et salamandres) sont parmi les animaux les plus menacés en Suisse et dans le monde. Le canton de Genève abrite une douzaine d'espèces, pour un total d'une vingtaine en Suisse.

En 20 ans, les effectifs d'amphibiens ont chuté de 60 % en Suisse. Leur régression va de pair avec la disparition des habitats humides (marais ou zones alluviales), des habitats terrestres (forêts) et la fragmentation du territoire.

Une autre menace plane sur les populations déjà affaiblies d'amphibiens : le trafic routier. Ils sont exposés à des risques mortels d'écrasement ou de collision. Comme les autres animaux, ils ont besoin de se déplacer quotidiennement pour se nourrir et se reproduire. Les amphibiens passent la plus grande partie de leur vie en milieu terrestre ; ils vivent en forêt, dans les jardins ou en zone agricole. Amis des jardiniers, ils se régalent de limaces, d'araignées et de toutes autres sortes de petites bêtes.

Durant la saison froide, ils hivernent dans des galeries souterraines ou des tas de feuilles mortes. Aux premiers redoux, profitant de l'humidité de soirées pluvieuses, certains amphibiens comme le crapaud commun (Bufo bufo) ou le triton alpestre (Ichthyosaura alpestris) sortent de leur torpeur pour rejoindre leur site de reproduction. C'est dans l'eau qu'ils trouveront un ou une partenaire et qu'ils déposeront leurs œufs ou leurs larves. Malheureusement, de nombreux individus n'atteignent jamais leur site de reproduction.

Heureusement, il existe différentes manières de veiller sur la vie des amphibiens intrépides. Des barrières mobiles et des seaux enterrés sont installés le long des routes lors de la période de migration afin de les récupérer et de les relâcher de l'autre côté de la chaussée. À Meinier, le chemin des Combes est fermé aux automobilistes durant la période de migration depuis de nombreuses années. Une façon de coupler protection des espèces et mobilité douce qui profite également au reste de la faune, promeneurs inclus.

Chaque année depuis 2023, une équipe composée d'habitants, de volontaires et de membres du KARCH-GE se mobilise pour sauver un millier d'amphibiens pendant la période de migration (février-avril). Tous les soirs à la tombée de la nuit, elle arpente les routes fréquentées par les amphibiens pour leur faire traverser les chaussées où il n'est techniquement pas possible de placer des barrières et des seaux pour les récupérer. Ne soyez donc pas surpris de la voir se balader sur les chemins de l'Écorcherie, des Hauts-Crêts, Vert et Jaques-Rutty durant cette période.

Ainsi, 1 366 amphibiens ont pu être sauvés en 2025, ce qui représente un sauvetage de 89 % des amphibiens observés en déplacement. Malheureusement, les 11 % restants se sont fait écraser ou ont été piégés dans les grilles des eaux pluviales.

Texte et photographies : Manon Crausaz, Lise Barbu, KARCH-GE, www.karch-ge.ch, info@karch-ge.ch

Scanner le QR code pour accéder au rapport complet

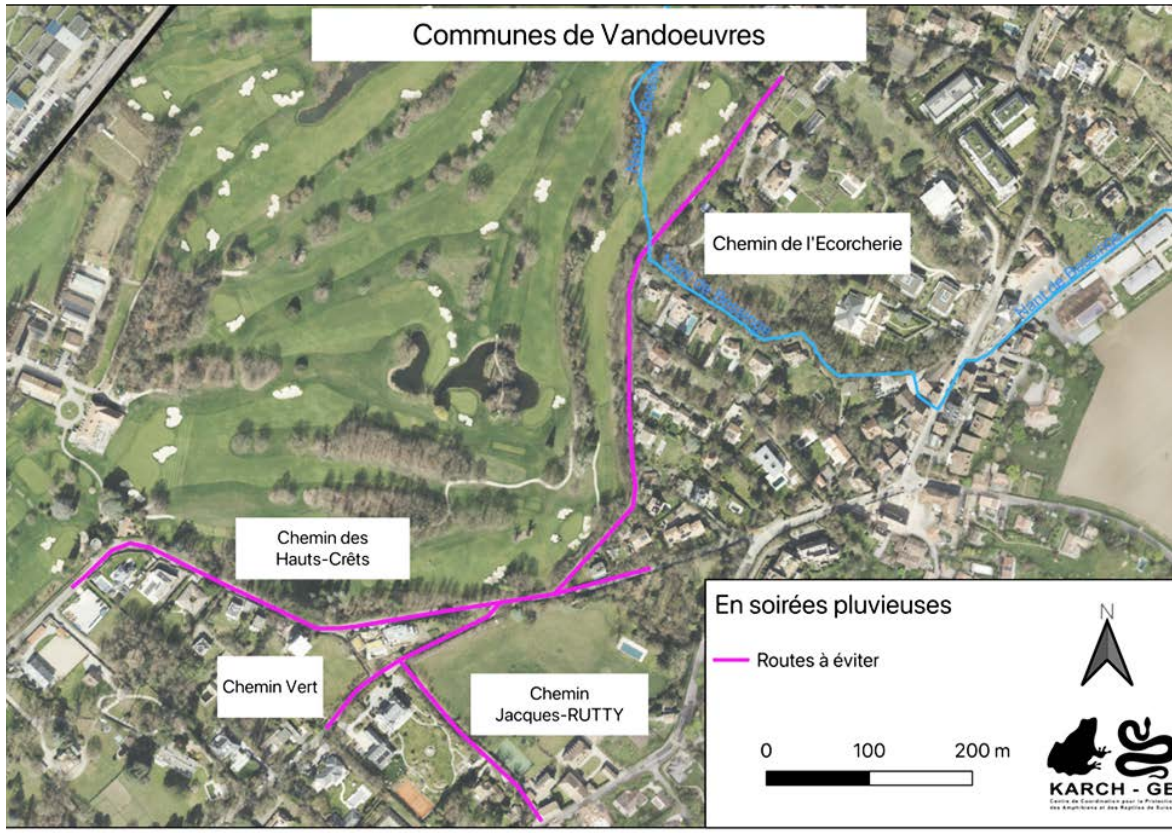
Communes de Vandoeuvres
Chemin de l'Ecorcherie
Chemin des Hauts-Crêts
Chemin Vert
Chemin Jacques-RUTTY
En soirées pluvieuses
Routes à éviter
N
0
100
200 m
KARCH - GE

GENS D'ICI

VANDŒUVRIEN AU VRAI SOMMET DU MANASLU : 8 163 MÈTRES

Depuis Vandœuvres, les Alpes dessinent l'horizon. Pour Michael Lehmacher, 56 ans, père de famille, gestionnaire de risques dans une banque privée genevoise, trésorier à la Maison de Pressy et alpiniste amateur, elles ne sont pas qu'un paysage familier. Elles ont été le point de départ de son aventure, à travers les sommets de 4 000 m, véritables écoles de patience, d'effort et d'humilité.

Vient alors l'envie d'expéditions plus lointaines : le Kilimandjaro puis le Denali en Alaska. Là-bas, pas de porteurs : -40 °C, tempêtes fréquentes et autonomie totale. Chaque membre de l'équipe gère 60 kg de matériel avec l'aide d'une pulka. À cette latitude, explique Michael, le corps réagit comme s'il se trouvait déjà à 7 000 m dans l'Himalaya.

S'impose alors l'ultime défi de tenter un sommet de plus de 8 000 m pour tester la résilience physique et mentale. Le choix se porte sur le Manaslu, au Népal, la « montagne de l'Esprit ». Pendant des décennies, les alpinistes se sont arrêtés à une antécime. Ce n'est qu'en 2021 que le « vrai » sommet est gravi pour la première fois. En raison de sa position et des cycles climatiques de l'Himalaya, la fenêtre météo se limite à 10 jours par an.

L'expédition dure près de deux mois. Dix jours de marche d'approche, puis plusieurs semaines d'acclimatation au camp de base à 5 000 m, avec de nombreuses rotations en altitude. Avec 1/3 d'oxygène, le corps entre en lutte permanente : cœur à 140 au repos, sommeil difficile, perte d'appétit, déshydratation. À plus de 7 500 m, le corps passe en mode survie et ne se concentre plus que sur les organes essentiels. La lucidité baisse, et même une pause devient dangereuse : s'asseoir, c'est risquer de s'endormir et de ne plus se réveiller.

Avant toute ascension, une cérémonie marque le départ : la Puja. Un autel de pierres est dressé, des offrandes déposées, un drapeau de protection planté. Sans cette bénédiction, les sherpas ne partent pas : il faut la permission de la divinité de la montagne. Le rôle des sherpas est essentiel ; sans eux, rien ne serait possible pour des alpinistes étrangers. Leur bienveillance, leur sens de l'hospitalité, leur humilité face à la nature constituent une véritable leçon pour les Occidentaux.

Le 21 septembre 2023, à 5h30 du matin, Michael atteint le véritable sommet du Manaslu, après plus de dix heures d'ascension depuis le camp 3. Quelle chance d'être parmi les premiers Suisses à gravir le vrai sommet ! Là-haut, le paysage est irréel. La joie est immense, mais brève : dans la « zone de la mort », l'hypoxie et la fatigue extrême ne laissent aucun répit. Il faut redescendre rapidement et rester lucide ; le sommet n'est jamais que la moitié du chemin.

De retour à Vandœuvres, Michael reste marqué par la solidarité vécue en altitude et par l'humanité des sherpas. Cette expérience lui rappelle que derrière chaque cime conquise bat le cœur d'une aventure humaine, où l'amitié est le véritable oxygène de la cordée.

Texte : Harley Anderegg, Michael Lehmacher
Photographies : Michael Lehmacher

Scanner le QR code pour accéder au reportage vidéo

BRÈVES

APPEL AUX DONS DE LIVRES

L'Association des Parents d'élèves et de la Bibliothèque de Vandœuvres (APEBiVan) assure durant toute l'année scolaire la liaison entre les parents, l'école et la Mairie. Elle contribue au bien-être et à l'épanouissement des enfants, ainsi qu'à l'organisation de divers événements et activités.

En charge de la bibliothèque de l'école, qui a été entièrement réaménagée au printemps dernier, l'APEBiVan lance aujourd'hui un appel aux dons de livres pour les enfants âgés de 4 à 12 ans afin de remettre le catalogue au goût du jour selon la demande des enseignants et des enfants.

Si vous avez des livres à donner, merci de prendre contact avec les bénévoles par courriel à l'adresse apebivan@gmail.com ou de venir déposer directement vos livres le lundi, mardi ou jeudi entre 16h00 et 17h00 au rez-de-chaussée de l'ancienne école.

Un grand merci par avance pour les enfants qui se font toujours une joie de découvrir de nouveaux titres !

Texte et photographie :
Caroline de Picciotto pour l'APEBiVan,
apebivan@gmail.com

APEBIVAN

UNE HISTOIRE À CROQUER

Le lapin et ses œufs en chocolat

Les œufs de Pâques sont depuis l'Antiquité un symbole de vie et de renouveau. Au printemps, ils étaient offerts pour célébrer le retour de la nature et, dans la tradition chrétienne, l'œuf était un signe de résurrection et d'espérance. Au Moyen Âge, comme les œufs étaient interdits pendant le carême, on les décorait pour les offrir le jour de Pâques.

Chaque année, les légendes et les traditions se transmettent de génération en génération… Mais il en existe une qui se laisse volontiers déguster.

L'histoire du lapin de Pâques trouve son origine en Allemagne au XVIIe siècle et cette légende est encore aujourd'hui très appréciée : « Il était une fois une maman si pauvre qu'elle ne pouvait pas offrir de douceurs à ses enfants. Elle eut l'idée de décorer des œufs et de les cacher dans la forêt le jour de Pâques. En cherchant les œufs, les enfants aperçurent un lièvre et crurent que c'était lui qui avait pondu les œufs. » Dans l'Est de la France, on continue d'ailleurs à employer le terme « lièvre de Pâques » plutôt que « lapin de Pâques ».

Au XVIIIe siècle, le chocolat se répand dans toutes les cours royales européennes. Certains ont alors l'idée de remplir des coquilles d'œufs vides avec du chocolat au moment des fêtes de Pâques. Le XIXe siècle et sa révolution industrielle voient ensuite l'essor des chocolatiers un peu partout en Europe. En effet, la machine à vapeur permet de produire de la pâte de cacao en bien plus grande quantité. Le chocolat, jusqu'alors réservé à une élite, se démocratise. Depuis, les maîtres chocolatiers rivalisent de créativité en s'appuyant sur les histoires et légendes racontées aux enfants.

Finalement, le passage des vrais œufs durs décorés aux œufs en chocolat est le résultat d'un mélange de symbolique religieuse, de légendes et d'innovations culinaires. Aujourd'hui encore, la traditionnelle chasse aux œufs ravit les enfants petits et grands, et tous les amateurs de plaisirs sucrés.

Le saviez-vous ? Les premiers œufs en chocolat sortirent des usines de Grande-Bretagne en 1873 et c'est en Italie, en 2011, que fut réalisé le plus grand œuf du monde. Aussi lourd qu'un éléphant, il pesait 7 200 kg et atteignait 10,39 m de haut !

Bon appétit !

Texte : Sonia Lembo

OH MON EAU !

L'eau est une ressource précieuse, préservons-la par des gestes simples !
Le canton de Genève est riche d'un patrimoine aquatique exceptionnel. Son lac et ses 219 cours d'eau apportent bien plus que de la beauté à notre paysage : ils assurent des fonctions écologiques, énergétiques et récréatives essentielles.

Mais cette richesse est fragile. Chaque activité humaine – qu'elle soit domestique, artisanale, agricole ou industrielle – peut contribuer à polluer nos eaux. Un geste en apparence anodin peut avoir des conséquences importantes. Ce printemps encore, des contaminations de la Seymaz et de l'Aire ont entraîné des pollutions et des mortalités importantes de poissons.

Ce que nous jetons au sol ou dans une grille d'égout finit le plus souvent… à la rivière, sans passer par une station d'épuration.

Mégots, produits de nettoyage, peintures et solvants, désherbants, eaux de lavage de voiture, de devanture ou de terrasse : tous ces résidus polluent directement nos cours d'eau. Ils mettent en péril la faune et la flore aquatique, mais aussi la qualité de l'eau que nous utilisons au quotidien.
Cette ressource vitale n'est pas illimitée.

Quelques conseils simples s'appliquent :
- Ne pas jeter de déchets solides dans les WC, éviers, baignoires ou lavabos, mais bien à la poubelle ménagère.
- Ne jamais jeter de déchets au sol ou dans les grilles d'égout.
- Éviter l'usage de produits chimiques à l'extérieur.
- Nettoyer son véhicule uniquement dans les stations de lavage équipées pour traiter les eaux usées.
- L'eau de baignade des piscines privées est considérée comme polluée ; elle se déverse dans les réseaux publics d'eaux usées.

Polluer l'eau, c'est enfreindre la loi.
Les auteurs de pollution s'exposent à des sanctions pénales et administratives : des amendes pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs et une peine privative de liberté.

En cas de pollution des eaux, contactez le Service d'incendie et de secours (SIS) au 118.

Connaître les bons gestes pour préserver l'eau : www.ohmoneau.ge.ch

« Sous chaque grille se cache une rivière... »
ASGP
SVFA
ASGP
Ne jetez rien !
aquava.ch
BROYE

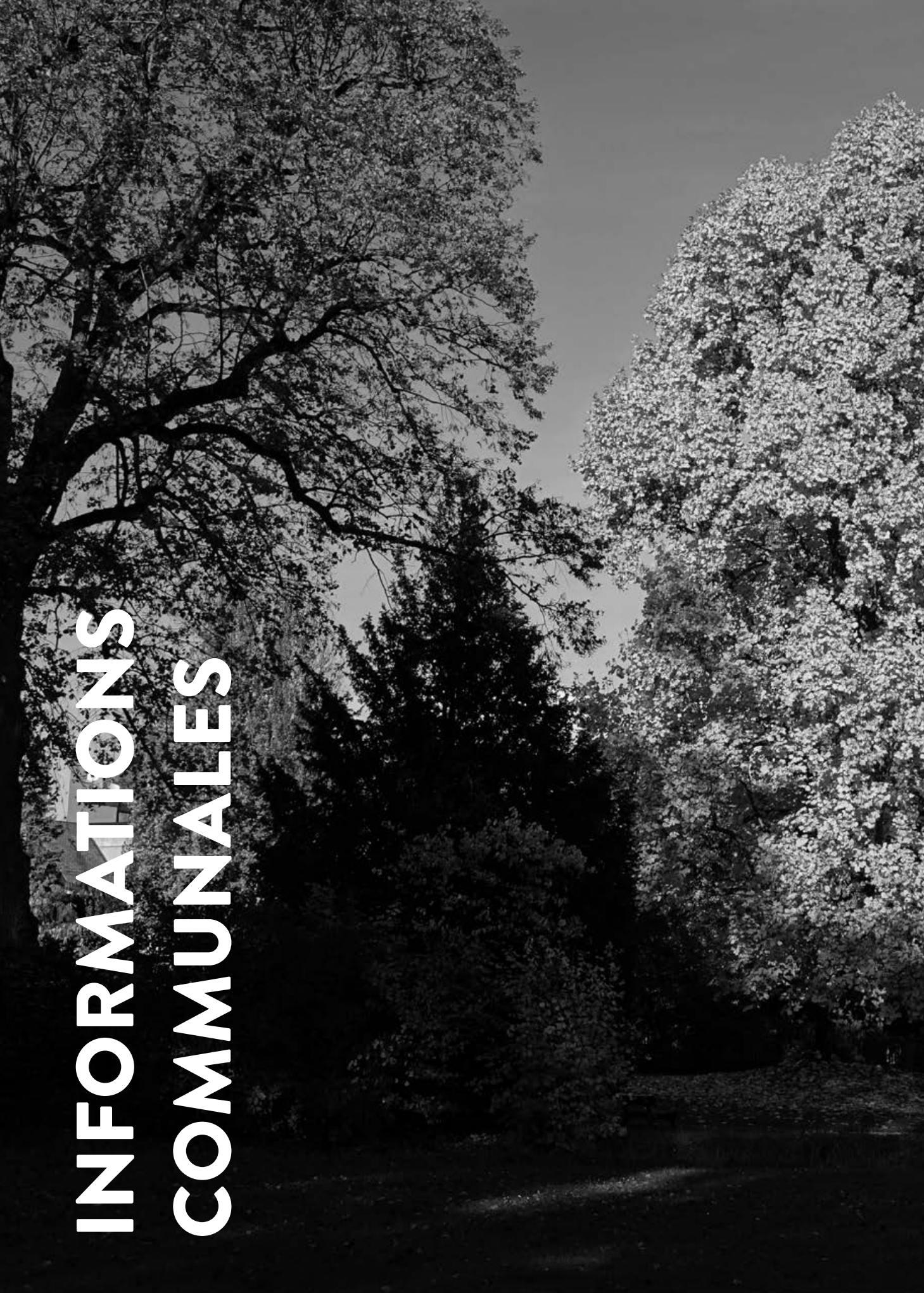

INFORMATIONS COMMUNALES

DÉTENIR UN CHIEN

Détenir un chien implique le respect de dispositions légales spécifiques. Ne pas les respecter expose à être verbalisé pour infraction.

Chaque année, la médaille doit obligatoirement être acquise au plus tard le 31 mars. **Les personnes qui ont dépassé le délai officiel par inadvertance sont priées de venir rapidement se présenter à la réception de la mairie, munies des documents suivants :**

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS ;
- attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » ;
- certificat de vaccination, dont le vaccin contre la rage obligatoire, avec une protection vaccinale valide.

Le prix de la marque de contrôle, incluant la vérification des documents, s'élève à **10.- Frs**, à régler en espèces ou par carte bancaire auprès de la mairie.

L'impôt est directement facturé via un bordereau envoyé par l'Administration fiscale cantonale (AFC), indépendamment du contrôle documentaire.

Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot reste obligatoire. Les détenteurs dont les canidés correspondent à ces caractéristiques morphologiques doivent prendre préalablement contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et de réussir un TMC, dès que leur chien a atteint l'âge de 18 mois.

Pour les nouveaux propriétaires de chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé.

Respect des surfaces agricoles lors des promenades en campagne

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est strictement interdit de pénétrer ou de laisser pénétrer un animal de compagnie sur tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelle que soit sa forme.

Ramassage des déjections canines, une obligation légale

Il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien. Pour rappel, des poubelles avec distributeur de sacs pour les déjections canines (caninettes) sont réparties sur le territoire communal afin d'inciter l'utilisateur à jeter son sac dans le récipient.

www.ge.ch/detenir-chien
www.amicus.ch

Je deviens détenteur d'un chien
Que dois-je faire ?
AMICUS

PROMOUVONS LA BIODIVERSITE À VANDŒUVRES !

Pour la cinquième année consécutive, le Fonds de promotion de la biodiversité soutient les projets des habitants. Depuis 2022, une dizaine de réalisations ont pu bénéficier de soutiens financiers.

Vous souhaitez :

- Planter un ou plusieurs chênes sur votre propriété ;
- Remplacer votre haie d'espèces exotiques, entièrement ou partiellement, par une haie vive constituée d'une grande diversité d'espèces indigènes ;
- Lancer un projet en faveur de la biodiversité.

Pour bénéficier d'un tel soutien, il faut :

- Être résident de la commune de Vandœuvres ;
- Que le projet se déroule sur le territoire de la commune ;
- Que les objectifs de la demande correspondent aux objectifs du fonds.

Le soutien financier maximum est déterminé ainsi :

- Jusqu'à **5 000 Fr.** (coût total du projet) : 50 % de soutien financier ;
- De **5 001 à 7 500 Fr**. (coût total du projet) : 45 % de soutien financier ;
- De **7 501 à 10 000 Fr.** (coût total du projet) : 30 % de soutien financier ;
- Au-delà de **10 000 Fr.** (coût total du projet) : 25 % de soutien financier ;

Le fonds peut exceptionnellement soutenir un projet au-delà de ces montants maximums si le projet présenté contribue de manière significative à la biodiversité, pour le bénéfice de la collectivité.

Aucun financement ne sera octroyé pour des projets déjà réalisés avant la décision du comité. Seules des propositions de projets seront examinées.

Les essences (haies ou arbres) qui peuvent faire l'objet d'un financement sont strictement celles figurant dans la fiche-conseil intitulée Haies d'essences indigènes, la Liste des arbres, arbustes et plantes grimpantes indigènes à promouvoir sur le canton de Genève et la Liste des variétés fruitières élaborée par l'État de Genève.

Prochain délai de dépôt des dossiers : 15 mai 2026.

Tous les renseignements pratiques, le règlement, la procédure et le formulaire de dépôt des dossiers sont disponibles en ligne sur le site internet de la commune.

Vous souhaitez soutenir les actions de ce fonds de promotion de la biodiversité ou contribuer à l'alimenter ? Prenez contact avec la Mairie pour obtenir les renseignements nécessaires (info@vandoeuvres.ch).

Scanner le QR code pour accéder aux informations complètes

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS SMARTPHONES ET TABLETTES

Ils sont nombreux, les vieux smartphones, vieilles tablettes, câbles et chargeurs à dormir au fond des tiroirs et des placards. En effet, selon plusieurs estimations, huit millions de téléphones sommeillent dans nos tiroirs sur l'ensemble de la Suisse (un par habitant).

La Commune de Vandœuvres souhaite contribuer à l'économie circulaire en participant à l'opération de collecte de smartphones et tablettes usagés lancée par l'association NoOPS (No Obsolescence Programmée Suisse), en partenariat avec l'entreprise Réalise.

Les appareils collectés seront diagnostiqués et reconditionnés, avant d'être remis en vente ou désossés pour le recyclage des matières qui les composent. Les données seront effacées selon des procédures strictes.

La recette de la collecte servira à payer les coûts de l'opération et à contribuer aux buts de NoOPS, à savoir sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à l'obsolescence programmée afin d'agir ensemble.

Nous vous invitons à participer à cette action en venant déposer vos appareils usagés dans la boîte de collecte qui se trouve au guichet de la mairie.

www.noops.ch
www.realise.ch

J'agis pour le climat

Collecte de Smartphones usagés & tablettes

réalise NOOPS

info@noops.ch
@NoOPS.ch
@noopsch
@noopsch

VOTRE COMMUNE SE DOTE D'UNE APPLICATION POUR SE RAPPROCHER DE SES CITOYENS

Nous souhaitons rappeler à nos citoyens que la Commune dispose de l'application COMMUNEapp, téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store.

Simple et efficace, cet outil vous offre la possibilité d'être informés des dernières actualités et dates à retenir, par le biais d'alertes instantanées sur vos téléphones portables. Une façon de ne rien manquer et de rester connectés avec vos Autorités.

COMMUNEapp vous permet également de trouver toutes les informations relatives à la vie communale et d'effectuer certaines démarches en ligne.

Nous vous invitons à télécharger COMMUNEapp sans plus attendre en scannant un des QR codes ci-contre ou en installant l'application depuis l'App Store ou Google Play. Une fois celle-ci téléchargée, il vous suffira de taper le code postal de Vandœuvres.

Enfin, pour recevoir des notifications à chaque nouvelle actualité, rendez-vous dans les réglages généraux de votre smartphone.

Au plaisir de vous retrouver nombreux sur cette plateforme !

www.vandoeuvres.ch

Restez en contact avec votre commune !

Les infos pratiques et l'actualité de votre Commune en toute simplicité sur COMMUNEapp.

COMMUNE app

Commune de Vandœuvres

Téléchargez COMMUNEapp

COMMUNE app

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

COURRIER DES LECTEURS

Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique « courrier des lecteurs », alors contactez-nous !

Adresse postale
Mairie de Vandœuvres
Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Adresse courriel
l.waechter@vandoeuvres.ch

Déjeuner des aînés

Avec beaucoup de retard, mais de tout cœur, je viens vous remercier pour ce moment si sympathique qui permet, année après année, de retrouver amis et voisins et de faire la connaissance de nouvelles personnes.

Merci aussi pour le déjeuner raffiné ! Le dessert en particulier était « à tomber » !

Jocelyne Delsouiller

Anniversaire

Madame le Maire, chère Laurence,

Quel moment de bonheur tu m'as permis de vivre en sonnant à ma porte pour mon anniversaire ! Je fêtais le passage d'un cap pas évident, un changement de dizaines pesant… et pourtant chacun parlait d'un bel anniversaire ! Ce fut effectivement réussi grâce aux autres, grâce à l'affection qui m'a été témoignée.
Par ta présence et le temps que tu m'as consacré, je me suis sentie Vandœuvrienne, incluse dans cette communauté tant appréciée ! Merci.

Merci pour le chocolat qui adoucit la vie et merci pour les fleurs qui illuminent les journées.

Merci à toutes et tous qui participez à la bonne gestion et au bien-être de notre commune.

Avec des messages reconnaissants.

Janine Hagmann

Extrait du courrier de Fernand Gardy

Je tiens à vous remercier au nom de toute ma famille d'avoir donné une suite favorable à notre demande.

En effet, que ce soit lors des entretiens que nous avions eus en vue de la vente à la Commune comme lors de la cérémonie de la pose de la première pierre, la Mairie nous avait confirmé que ce centre serait nommé « Centre Gardy », en reconnaissance à notre frère, feu Michel Gardy. Ce dernier nous avait toujours dit : « Lorsque je serai décédé, ne vendez pas ma propriété à tous les gens des alentours intéressés, même s'ils vous offrent plus que la Commune, mais exclusivement à la Commune de Vandœuvres. »

Feue ma sœur Françoise et moi avons respecté le vœu de feu notre frère Michel, qui a exploité et habité la ferme jusqu'à son décès, alors que personnellement j'y ai habité jusqu'à mes 24 ans.

Alors, si je vous adresse ce courrier, c'est pour vous dire qu'hier après-midi, en passant devant le Centre pour le montrer à une petite-cousine, j'ai vu le panneau installé juste à côté de l'ancien bassin construit en 1885 (certainement lors de la construction de la ferme par mes grands-parents, puisque notre papa était né en 1901), ce qui m'a fait chaud au cœur.

Longue vie au Centre Gardy !

Avertissement photos
Les rédacteurs de la *Coquille* sillonnent les manifestations communales afin de rédiger des articles et de prendre des photographies pour enrichir ce numéro que vous tenez entre les mains.
Toute personne qui s'opposerait à une utilisation éventuelle de son image dans le journal communal ou, pour les mineurs, les personnes qui ont l'autorité parentale, est priée d'en informer la Mairie par écrit.

IMPRESSUM

Impression
Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex
Journal tiré à 1'300 exemplaires sur papier certifié FSC

Éditeur
Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

Graphisme et mise en page
Jonathan Davet

Rédacteur responsable
Eugenia Riccio – 1253 Vandœuvres

Comité de rédaction
Isabelle Terrier (CA)
Eugenia Riccio (CM)
Harley Anderegg (CM)
Françoise Fleury-Racine (CM)
Sonia Lembo (CM)
Véronique Lévêque (CM)
Jean Peyer (CM)
Catherine Pictet (CM)
Melvin Provini (CM)
Paul Stalder (CM)
Emilie Gattlen (correctrice)
Liliane Waechter / Laure-Anne Gampert (assistantes administratives)

www.vandoeuvres.ch